

<http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-le-SNETAP-FSU-demande-le.html>



Aquitaine : le SNETAP FSU demande le maintien du poste EAC à la DRAAF

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 3 mars 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU Aquitaine interpelle le Directeur Régional pour demander le maintien du poste de chargé de mission de l'éducation artistique et culturelle à la [DRAAF](#) Aquitaine.

La mission d'éducation artistique et culturelle est annoncée comme une priorité par le Ministère de l'Agriculture après les événements tragiques de janvier 2015.

De même le 11 février 2015 une feuille de route conjointe du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture et de la Communication a été rédigée afin de renforcer l'importance de l'EAC dans les établissements scolaires.

Dans ce contexte et compte tenu du travail réalisé ces dernières années la disparition du poste de chargé de mission de l'éducation artistique et culturelle à la [DRAAF](#) Aquitaine serait inacceptable.

En effet Martine HAUTHIER, qui défend avec force la place d'éducation artistique et culturelle dans l'[EAP](#), a ouvert ses droits à la retraite. Son poste devait donc apparaître vacant dans la note de mobilité 2015 [SG](#) /SRH/SDMEC/2015-137 du 16 février 2015. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le Snetap-FSU interpelle donc le DRAAF / [SRFD](#) pour que cette erreur soit corrigée au plus vite et que les moyens soient mis en phase avec les discours du ministre et plus largement du gouvernement.